

47. TABLEAU DE BORD D'INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE À BRUXELLES

1. Introduction

L'objectif du tableau de bord d'indicateurs (TBI) est de montrer comment évolue l'état, la gestion ou la perception de l'environnement bruxellois et ce, dans une perspective de développement durable. Il est conçu avant tout comme un outil de communication et de sensibilisation destiné à informer les Bruxellois sur les grandes tendances en termes de gestion des ressources environnementales, de lutte contre les nuisances, de qualité et d'agrément de l'environnement urbain mais également, dans une moindre mesure, les évolutions socio-économiques susceptibles d'interagir avec les pressions exercées sur l'environnement.

.1.1. Indicateur et tableau de bord d'indicateurs

Un "indicateur" est une information chiffrée politiquement signifiante dont on suit l'évolution ou que l'on compare à des valeurs de référence (objectif politique, valeur limite, valeur-guide, ...). Les indicateurs ne "flottent pas dans l'air", c'est-à-dire qu'ils ne sont pas indépendants du contexte qui les a fait naître. Ils ne sont ni neutres ni universels. Ils reposent sur le choix d'une question posée par un acteur précis à un niveau géographique ou de pouvoir politique particulier, avec un objectif déterminé. Ils dépendent en outre de la disponibilité des ressources humaines et matérielles nécessaires à leur calcul et leur analyse.

Un indicateur résulte donc d'un couplage entre une question et les données nécessaires à la construction de la réponse.

S'il est conçu comme un outil à destination des décideurs, le tableau de bord d'indicateurs doit permettre de définir les axes des actions à mettre en œuvre pour accentuer ou infléchir les évolutions révélées par les indicateurs.

.1.2. Environnement urbain

L'environnement urbain, c'est-à-dire le "milieu" dans lequel évoluent les habitants d'une ville, comprend des éléments physiques (énergie et matière, climat, topographie, ...), des éléments vivants (hommes, animaux et plantes) et des éléments liés à l'acquisition de revenus, au bien-être et à la culture (information, santé, emploi, sécurité, relations sociales ...). Tous ces éléments interviennent et se combinent dans la constitution particulièrement complexe du "système urbain". Pourtant, l'"ambiance urbaine" est différente de la simple somme des caractéristiques d'une ville : des synergies s'observent, qui en font les attraits, les différences, ... ou les inconvénients.

En ville, la gestion de l'environnement déborde donc largement de sa conception classique et influence clairement les autres paramètres politiques.

.1.3. Développement durable

Le développement durable se veut la synthèse de trois secteurs politiques qui, jusqu'à présent, ont été perçus séparément dans la majorité des cas : développement humain, développement économique et protection de l'environnement. Il s'agit de gérer durablement et rationnellement les ressources, en limitant les nuisances, pour assurer le bien-être de l'ensemble de la population tout en respectant la citoyenneté responsable et la justice sociale.

2. Thèmes pertinents en RBC

Pour construire le tableau de bord, divers thèmes ont été sélectionnés. Chacun de ces thèmes est éclaté en sous-thèmes reprenant les notions considérées comme importantes et politiquement signifiantes. Certains sous-thèmes sont repris dans plusieurs thèmes généraux (ex. degré de verdurisation) en raison de leur aspect transversal.

La liste ci-dessous énumère les thèmes et sous-thèmes sélectionnés et qui, idéalement, devraient être reflétés dans le tableau de bord ainsi que dans les autres documents relatifs à la description de l'état de l'environnement bruxellois produits par l'IBGE :

- Nature et Espaces Verts, et en particulier :
Degré de verdurisation, Protection de la nature / Biodiversité, Maillage vert, Gestion différenciée + équipements, Education à la nature, Compostage, Pestes animales et végétales, Charges d'urbanisme / Plus value du patrimoine bâti, Emplois liés aux espaces verts
- Sol, et en particulier :
Occupation du sol : Utilisation irréversible (bâti), Mixité / dispersion / zonings, Degré de verdurisation, Chancres urbains, Densité de population (variation géographique)
Dégradation physique et chimique des sols : Imperméabilisation, Tassement, Erosion, Présence de polluants (rejets, infiltration, dépôt de déchets, pollution historique)
- Bruit, et en particulier :
Sources : Trafic (routier/ferroviaire/aérien), Voisinage, Entreprises, Chantiers ;
Gêne ressentie par la population / plaintes ; Traitement des points noirs
- Eau, et en particulier :
Ressource : Eau potable, Consommation, Qualité, Prix, Eau de surface (et eau souterraine), Débit, Qualité, Maillage bleu
Nuisances : Inondations, Rejets polluants, Egouts, station d'épuration, boues, Impacts sur faune et flore, Taxation
- Déchets, et en particulier :
Gisements ; Prévention / consommation d'écoproduits ;
Traitements : Collectes sélectives, Réutilisation, Recyclage matière, Recyclage énergie, Elimination ;
Types de déchets : Déchets ménagers, Déchets non ménagers, Déchets dangereux
- Air / Energie, et en particulier :
Immissions, Emissions (dont CO₂), Sources polluantes, Modes de dispersion, Impacts sur la santé, éventuellement sur le patrimoine bâti et les écosystèmes
Production d'énergie, Prévention / utilisation rationnelle d'énergie, Consommation d'énergie, Vecteur énergétique, Prix, Caractéristiques de l'habitat
- Interface Population / Environnement, et en particulier :
Caractéristiques de la population, Ressenti de la population par rapport à l'état de l'environnement, Ressenti de la population par rapport à la gestion de l'environnement, Evolution des éco-comportements
- Interface Entreprises / Environnement, et en particulier :
Caractéristiques des secteurs, Découplage entre consommation des ressources ou émission de nuisances et PIB sectoriel (au niveau régional), Résultats dus aux actions volontaires, Résultats dus aux outils juridiques contraignants

3. Sélection des indicateurs

Une liste d'indicateurs couvrant les thèmes à aborder dans le tableau de bord a été établie, basée sur une double approche, à savoir :

- L'examen de listes d'indicateurs développés au niveau international, européen ou de réseaux de villes pour permettre des comparaisons avec d'autres villes et/ou régions ;
- La sélection d'indicateurs tenant compte des spécificités de la RBC.

Le tableau de bord regroupe donc des indicateurs existants au niveau international et des indicateurs locaux, adaptés à la situation bruxelloise. Il participe ainsi au processus de rationalisation de la collecte de données.

3.1. Critères de sélection des indicateurs

Les indicateurs doivent tant que possible :

- refléter les problématiques environnementales essentielles de la RBC ;
- être scientifiquement valides et reposer sur des concepts faisant l'objet d'un certain consensus scientifique ;
- dépendre de données de base disponibles à un bon rapport coût/efficacité et régulièrement mises à jour ;
- être synthétiques et disposer d'un bon potentiel de communication (facilité de compréhension, non ambigu).
- évoluer sur une base annuelle ;

En pratique, la faible disponibilité de données de base régulièrement mises à jour a sensiblement limité le choix des indicateurs et des thématiques abordées dans le tableau de bord.

3.2. Sources utilisées

- Initiatives internationales :
 - OCDE : "Vers un développement durable - Indicateurs d'environnement" ;
 - UNCSO : "Indicateurs de développement durable" ;
- Initiatives européennes :
 - AEE / Environmental Signals ;
 - Eurostat / Indicateurs de pressions sur l'environnement ;
 - DG Env - EPRG / Indicateurs d'intégration ;
 - DG Env - Urbain / European Common Indicators Initiative ;
 - DGENV-DGTRANS-AEE-Eurostat / TERM : Indicateurs de transport et environnement ;
- Initiatives locales ou réseaux :
 - "Un tableau de bord environnement pour les collectivités européennes" (UE, LIFE- RESPECT-Europe) ;
 - "Indicateurs de développement durable urbain" (IDDU/IBGE - Belgique), projet financé par les Services fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles (SSTC) ;
 - "Un baromètre pour un développement durable" (CDO - Gand) ;

Par ailleurs, des sources internes ont été utilisées : l'Etat de l'Environnement de la RBC, d'anciennes publications de l'IBGE telles que les IBGECHO ou encore des interviews de membres de l'IBGE réalisés dans le cadre du projet IDDU.

4. Le tableau de bord d'indicateurs (TBI)

Le processus de sélection a permis de déterminer une cinquantaine d'indicateurs pour la Région bruxelloise. Les critères de sélection utilisés - et, en particulier, la disponibilité des données - , n'ont pas permis de réaliser une correspondance totale entre les sous-thèmes ou questions considérées comme devant faire partie du TBI par les experts thématiques et les indicateurs repris dans le tableau de bord.

Tableau 47.1 : Liste des indicateurs repris dans le tableau de bord des indicateurs environnementaux (3ème édition - 2004)

Contexte socio-économique	
1	Evolution de la population bruxelloise
2	Solde des migrations entre RBC et les 2 autres Régions
3	Taille moyenne des ménages
4	Revenu moyen imposable par habitant
5	Répartition de la population en fonction des classes de revenus
6	Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés
7	Taux de chômage
8	% d'emplois disponibles occupés par des navetteurs
9	Densité de population par commune
10	Dépenses des ménages par catégories de consommation
11	Accidents de la circulation, part des piétons et cyclistes
Interface entreprises/environnement	
12	Nombre de demandes de permis d'environnement, ventilé par classe
13	Ventilation des demandes de permis 1A et 1B non temporaires par secteurs d'activité
14	Nombre de dossiers d'extension ou de modifications de permis et nombre d'avis de chantier traités
15	Nombre de sites dont le sol est contaminé ou potentiellement contaminé
16	Nombre d'assainissements de sols réalisés en Région de Bruxelles-Capitale
17	Attribution du label "entreprises éco-dynamiques"
Espaces verts et nature	
18	% du territoire régional couvert par des surfaces vertes
19	% de la population disposant d'un espace vert public à moins de 300 mètres à vol d'oiseau
20	Réalisation de la promenade verte*
21	Nombre d'espaces verts créés ou réaménagés au niveau de la ville dense
22	Superficie de forêts, de parcs et jardins gérés par l'IBGE
23	Superficie de forêts, de parcs et jardins gérés par l'IBGE faisant l'objet d'une gestion différenciée
24	Etat de la faune et de la flore (espèces menacées, vulnérables et en déclin et protection légale par classe)
25	Superficie de sites faisant l'objet d'une protection
Eau	
26	Consommation d'eau de distribution (facturée et non facturée), ventilation de la part facturée par secteurs
27	Consommation moyenne d'eau de distribution par les ménages
28	% de ménages disposant d'une citerne d'eau de pluie
29	Réalisation du "maillage bleu"
30	Qualité des eaux de surface
31	Qualité des eaux piscicoles
32	Nombre d'équivalents-habitants effectivement traités dans la station d'épuration Sud
33	Taxation des eaux usées
* Cette thématique étant difficilement reflétée par des données quantitatives significatives, il ne s'agit pas à proprement parler d'un indicateur mais plutôt d'un bref descriptif des actions réalisées	

Tableau 47.2 : Liste des indicateurs repris tableau de bord des indicateurs environnementaux - suite (3ème édition - 2004)

Déchets	
34	Collecte de déchets ménagers et assimilés par l'Agence Régionale Propreté, ventilation déchets triés/non triés
35	Collecte sélective par l'ARP
36	Recyclage des déchets d'emballage produits par les ménages (niveau national)
37	% de Bruxellois ayant entendu parler des campagnes de prévention des déchets
38	Nombre d'abonnés au journal "Ma ville, notre planète"
39	Nombre de maîtres composteurs formés
40	% de ménages ayant apposé l'autocollant anti-publicité "toutes-boîtes"
21	% de ménages bruxellois affirmant composter
42	Indice d'éco-comportement
43	Nombre d'écoles et d'élèves ayant participé à un projet MEDERE
44	Désamiantage des bâtiments
Bruit	
45	Nombre de plaintes liées au bruit introduites à l'IBGE, ventilation par type d'activité
46	% de la population régionale soumise à un bruit routier de plus de 70 dB(A)
47	Evolution d'indices de gêne : L_{90} (bruit de fond)/ L_{50N} (exposition de longue durée)/ L_N (perturbation du sommeil)
48	Infractions aériennes
49	Amélioration de la qualité acoustique locale : suivi des "points noirs"
Air	
50	Evolution de l'indice de la qualité de l'air
51	Evolution de l'"indice trafic"
52	Part des transports dans les émissions atmosphériques
53	Evolution du nombre de jours de dépassements de seuils limites (ozone)
54	Evolution des émissions régionales de CO_2 par secteurs d'activité

Sources

1. Note relative à la réalisation d'un tableau de bord d'indicateurs d'environnement pour le développement durable en Région de Bruxelles-Capitale, Françoise Onclincx, 2001
2. Indicateurs environnementaux urbains composites - pour un développement urbain durable ; Working paper ; Observatoire des données de l'Environnement ; mars 2000

Autres fiches à consulter

Carnet Air - données de base pour le plan

- 1. Le modèle DPSIR : pour une approche intégrée de la protection de la qualité de l'air
- 2. Constats
- 26. Sondage d'opinion sur la pollution de l'air à Bruxelles
- 41. Indices de la qualité de l'air à Bruxelles
- 59. La protection de la qualité de l'air

Auteur(s) de la fiche

SQUILBIN Marianne, ONCLINCX Françoise

Mise à jour

DE VILLERS Juliette, ONCLINCX Françoise